



NATIONS UNIES
UNITED NATIONS

SOMMAIRE ÉVOLUTION DE LA GENÈVE INTERNATIONALE

Introduction	8	4. Relocalisation du global de l'exception dans du local ordinaire	18
1. Contexte historique et urbain	10-11	5. Mutations du quartier	22-25
2. La Genève internationale en mutation	14-15	6. 2009-2013: la nouvelle donne politique	26
3. Le quartier international et la ville en résonance	17	7. Point de vue de la politique locale	28-29



Évolution de la Genève internationale

Du dépassement du territoire fonctionnel au profit de nouvelles proximités d'usage

Il y a trois ans, nous vous proposons une première visite de la Genève internationale. A cette occasion, l'ensemble des acteurs de ce morceau de ville, « mondialement reconnue et localement méconnue », avaient été présentés aux lecteurs d'Interface (n° 14). Aujourd'hui, la donne a changé, que ce soit sur le plan géopolitique mondial, ou localement, quant à la gestion de l'existant. L'adoption de nouvelles dispositions légales, liée au Plan Directeur Cantonal 2030 innove le plan d'aménagement de la zone, appelé « Jardin des Nations ».

Comment la Genève internationale évolue-t-elle dans ce contexte transformé? Quelles sont les mutations en cours et à venir? Ce dossier présente les potentiels passés, présents et futurs de ce territoire à la fois si proche et si lointain.

La Genève internationale est née initialement de l'installation sur la rive droite du Palais des Nations après la première guerre mondiale. Sa première renaissance à la fin des années 1950, coïncide avec la période où il s'agissait de conférer au quartier des Nations une mission de premier plan dans l'accueil des Organisations internationales issues du second conflit mondial. Aujourd'hui, une nouvelle étape est franchie avec la modification du règlement d'urbanisme de 1957 votée par le Grand Conseil à la fin 2013. Les terrains qui se situaient précédemment en 5^{ème} zone (zone villa), se trouvent désormais en zone 3 (3^{ème} zone de développement).

A lui seul, le périmètre du plan du « Jardin des Nations » couvre 330 hectares. Sans nul doute, Genève renoue ici avec sa tradition oubliée des grands projets structurants. Ainsi, ce « Jardin » qui, en dépassant les 240

hectares du quartier Praille-Acacias-Vernets (PAV) pourra porter, pour les vingt années prochaines, les plus grandes mutations urbaines du début du XXI^e siècle.

La nouvelle Genève internationale peut-elle pleinement participer à la construction des proximités ainsi que des hybridations fonctionnelles et sociales requises dans le débat public sur la Genève écologique et durable? Ne peut-on également penser que la nature des mutations en cours dans le quartier de la Genève internationale, et les nouvelles dynamiques instaurées finiront par déborder les limites strictes assignées au plan d'aménagement de zone pour innover la ville toute entière?

En réinscrivant l'analyse de l'évolution de la Genève internationale dans un double contexte historique et culturel de la planification urbaine locale, cet article tente de comprendre le dess(e)in de la ville en chantier.



© P. BELLAROSCO

Contexte historique et urbain

1.1 _ Le fruit d'un paradoxe historique

La Genève protestante n'a existé que par sa capacité à dépasser l'hostilité de son environnement politique immédiat en construisant des relations avec des territoires politiques éloignés. Ce paradoxe – proximité avec le global, éloignement avec le local – a organisé un certain rapport au territoire. Il fut au cœur du succès historique de la première Genève internationale que nous connaissons aujourd'hui. Cette dernière a offert, dans une distanciation avec la ville de Genève saisie de loin que par la vue de son jet d'eau et une frontière avec la France voisine, les conditions optimales de développement des échanges fonctionnels entre acteurs internationaux et légations nationales. Le splendide isolement de la Genève internationale sur le plan spatial[2] fut une valeur ajoutée pour la diplomatie et les échanges interétatiques. Peut-on considérer d'un point de vue analogique que la nouvelle Genève internationale à venir maintiendra ce dispositif de construction d'un lien fort avec le lointain tout en recherchant le développement de la proximité avec les territoires urbains situés de l'autre côté de la frontière?

1.2 _ La construction du quartier de la Genève internationale de 1919 à nos jours

Hébergée à l'Hôtel National jusqu'en 1936, la Société des Nations (SDN) emménagea ensuite dans ce qui devrait être « le temple de la paix mondiale », le Palais des Nations, construit à la fin des années 1920 suite à un grand concours international, qui fut l'objet d'un conflit et d'une polémique entre architectes – les Académiques versus les Modernes. La controverse autour de la nature du projet architectural s'est accompagnée d'un débat pour le moins intense sur la nature de l'urbanisme à promouvoir pour fabriquer à Genève le territoire de la paix entre les peuples. Symptomatique d'une époque, le projet utopique de la *Cité mondiale* proposé en parallèle par Le Corbusier – un quartier radicalement nouveau entièrement dédié à la paix internationale – fut refusé. Imaginée en marge du concours du Palais des Nations, cette « Cité » inscrivait dans le territoire une double logique politique et architecturale : d'une part la nécessité d'avoir un topos et des institutions pour que la paix puisse être débattue, entretenue et validée, et d'autre part l'évidence d'une architecture rationnelle au service de ces enjeux.

Dans l'enthousiasme du projet d'une paix que l'on croyait à jamais reconquise, la planification du quartier de la Genève internationale s'est construite durant l'entre-

deux-guerres à travers une succession de plans d'ensemble qui ont défié les crises diplomatiques successives de la SDN. L'appel de Camille Martin et Maurice Braillard « Pour la grande Genève » en 1927 marque l'intérêt du politique pour une Genève ouverte sur le monde. Néanmoins, l'incarnation, dans la pierre, du projet de la paix mondiale ne parvint pas à épouser les orientations de la planification étatique du moment. En effet, dès le début, des tensions entre un urbanisme de planification et une implantation autonome des bâtiments apparaissent.

Ce hiatus entre planification et projets semble refléter, à sa façon, les écarts qui existent entre le projet wilsonien de la paix en tant qu'idéal global, et sa laborieuse mise en pratique dans un contexte géopolitique mondial se dégradant fortement et révélant à la communauté internationale, dès le début des années 1930, l'impuissance de la SDN à résoudre les poussées hégémoniques du Japon, de l'Allemagne nazie, la guerre italo-éthiopienne, la guerre civile espagnole et le second conflit mondial.

1.3 _ Un territoire archipel

Jean-Marc Lamunière le rappelle : « La conception même des bâtiments et leur environnement proche les isolent et contribuent à une certaine fragmentation du territoire. Les programmes comprennent leurs propres services sociaux, leurs restaurants, leurs parkings et parfois leurs centres d'achats. »¹

Ainsi, dès leur implantation, chaque institution est apparue comme autonome, à la fois isolée de ses voisins les plus proches et aussi détachée de toute relation avec le territoire de Genève. Cette donnée, de base du processus original de développement de la Genève internationale a persisté d'hier à aujourd'hui. Elle se trouve de facto avoir été amplifiée par les enjeux fonctionnels même de la sécurisation des bâtiments, rendue nécessaire après l'attentat suicide du 19 août 2003 contre le quartier général des Nations Unies à Bagdad qui coûta la vie à vingt-deux personnes, dont le représentant spécial Sergio Vieira de Mello. Ce rapport si particulier au territoire pourrait illustrer les analyses philosophiques de Peter Sloterdijk, sur le rapport à l'intimité de « la bulle », dans ce site englobant du parc, tandis qu'à l'extérieur de celui-ci, c'est la figure de « l'écume » avec toute sa fragilité, qui manifeste le mieux le monde. Pouvons-nous conclure avec Jean-Marc Lamunière qu'il semble difficile de parler à propos de la Genève internationale de « quartier », tant le territoire qui les accueille ressemble d'avantage à un « archipel »?



© YANNICK MILA / WWW.SOULIA.ORG

« L'avenir sera une ère de technique du climat et donc une ère technique tout court. On comprendra de mieux en mieux que les sociétés sont fondamentalement artificielles. Tout doit être produit sous forme technique, aussi bien l'atmosphère métaphorique que l'atmosphère physique ».

Peter Sloterdijk, « Ni le soleil ni la mort »

1.4 _ L'architecture moderne en vitrine

Grâce à sa diversité, sa richesse et le libre cours concédé aux architectes par une maîtrise d'ouvrage onusienne inspirée, Genève dispose d'un parc de bâtiments qui reflète avec précision l'évolution de l'architecture du XX^e siècle et notamment celle de l'architecture moderne internationaliste. On songe ici aux bâtiments « paquebots » que sont le Bureau international du travail (BIT) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ainsi que ceux de l'Union internationale des télécommunications (UIT), de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Plus récemment, les bâtiments du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) participent eux aussi d'une mise en scène architecturée d'une certaine idée de l'universalisme onusien. Gageons que ces réalisations ont directement participé à l'ouverture de la scène architecturale genevoise aux courants contemporains et actuels.

Au-delà de ces satisfecit, il demeure essentiel de s'interroger sur le nouveau projet de la Genève internationale en cours de construction. Peut-il être à même de répondre aux nouveaux défis locaux mais aussi globaux que pose le dépassement nécessaire de l'urbanisme international de l'archipel de bâtiments isolés et repliés sur eux-mêmes ? Peut-il être à même d'inclure le reflet d'un monde bouleversé et multipolaire qui a relégué aux oubliettes de l'histoire, l'assurance et le confort – certes paradoxaux – d'un système mondial bipolaire ? Peut-il aussi incorporer les nouveaux défis qui sont imposés à la ville sur les plans climatique, environnemental, social et culturel, et qui requièrent plus que jamais proximités spatiales ou sociales et hybridations des cultures et des savoir-faire ?

La tentation des îles dans la logique de l'archipel est celle d'une insularité particulièrement visible, tant au niveau de l'implantation des bâtiments insérés pour chacun d'entre eux dans un écrin de verdure protecteur qui les isole de leurs voisins immédiats, qu'au niveau de l'archipel international caracolant dans un rapport distendu à la ville ordinaire. Chaque bâtiment forme un « en-soi » et un « entre-soi » protecteur, conforté par l'organisation technique, sociale, culturelle et sécuritaire spécifique du lieu.

Navire amiral, le Palais des Nations trône majestueusement, à quai, comme flottant dans une baie végétale que structure, dans un vaste parc, une arborisation soignée, véritable manifeste paysager issu du XIX^e siècle et conçu à une époque où une certaine esthétique, un goût pour la nature et les belles choses, informent le regard autant qu'il organise la répartition spatiale de la population. Au moment où s'étaient construits ces grands domaines, on ne parlait pas « d'urbanisme » mais plutôt « d'embellissement urbain », marquant par le mot et dans le territoire une certaine manière de concevoir le « vivre ensemble ».

De fait, la distinction – sociétale – s'exprime de manière bien visible dans ce qui va devenir, suite à des dons ou à des achats de terrains par les pouvoirs publics, le quartier international de Genève. Certaines de ces maisons de maître construites par les vieilles familles patriciennes de Genève et d'ailleurs seront maintenues, transformées en musées ou en espaces administratifs. D'autres seront démolies, comme La Mandragore qui fut remplacée par le nouveau siège de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge (FICR).

¹) Jean-Marc Lamunière, 2007, Institutions internationales, in L'architecture à Genève 1976-2000, infolio, p. 341.



Vue imprenable sur les Organisations internationales depuis la Maison des étudiants IHEID (Lacroix-Chessex, Genève). Les pétales de la Maison de la Paix (IPAS, Neuchâtel) viennent longer les voies, annonçant clairement l'entrée de la Genève internationale aux passagers des CFF. En arrière-plan, les Organisations internationales (ONU, OMS, BIT, CICR, OMPI, UIT et HCR) émergent de leur écrin de verdure.

2.1 _ Nouveau siècle, nouvelle problématique

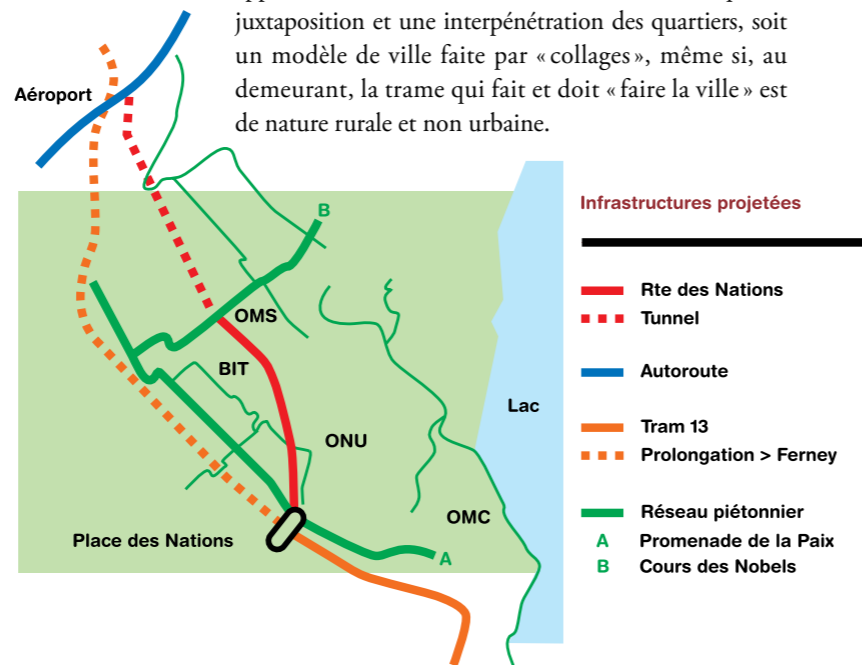
Sur les bases d'un acte fondateur clairement établi – la fondation de la SDN – le quartier de la Genève internationale s'est donc construit sur un territoire composé de grands domaines agricoles patriciens. Après l'accélération des années 1960 et 1970, le quartier a subi un relatif statu quo dans les années 1980-2000. Avec son entrée dans un siècle nouveau, il se retrouve situé au cœur d'une double nécessité, celle liée aux enjeux de la rénovation/réhabilitation d'un parc de bureaux vieillissants et celle liée aux enjeux du cycle de la modernisation nécessaire pour entretenir la compétitivité du quartier et d'une ville internationale inscrits dans une concurrence désormais mondialisée avec les autres villes onusiennes telles que New York, Vienne, Montréal, Copenhague, Tokyo, Paris, Rome, etc.

Les menaces de départ de Genève de la part de l'OMC, ont fait prendre conscience aux acteurs locaux de l'impérieuse nécessité de renouveler une politique d'aménagement sur le quartier de la Genève internationale selon le paradigme formulé clairement à l'époque par Ruth Dreifuss: «Genève ne serait pas Genève sans les Organisations internationales. Le départ de l'OMC remettrait en cause le rôle international de Genève, ce qui appauvrirait le canton et fragiliserait la position internationale de la Suisse.» Le quartier de la Genève internationale est aujourd'hui le plus grand des chantiers genevois. Il mobilise à l'unisson, Ville, Canton et Confédération.

2.2 _ Le «Jardin des Nations», du plan à la réalisation

Le Plan directeur de quartier dit du «Jardin des Nations» adopté par le Conseil municipal des Communes du Grand-Saconnex (26 janvier 2004), de Pregny-Chambésy (25 janvier 2004), de Genève (30 novembre 2004) et approuvé par le Conseil d'Etat de Genève du 23 mars 2005, a constitué le document de référence permettant d'engager la transformation du quartier international dans une triple logique jusque-là inédite et parfaitement transcrite dans ses objectifs généraux:

- d'une part l'ouverture faite en direction du développement et l'extension des Organisations internationales (OI) et des activités liées aux Organisations non gouvernementales (ONG);
- d'autre part la nécessité de mettre en valeur un important réseau d'espaces verts qui puisse être rendu accessible à l'ensemble de la population;



– et le renforcement des déplacements motorisés, tout en facilitant la mobilité douce par la préservation et l'amélioration des cheminements piétons et cyclables.

Le parti-pris est celui d'un «compromis» des histoires cumulées entre le XIX^e et ce début de XXI^e siècle. Il s'offre comme une sorte d'écriture urbaine en forme de palimpseste – par couche – des origines à aujourd'hui. L'ancienne trame verte, providentiellement conservée par l'architecture moderne internationale, s'offre à nouveau comme support de référence du projet tant en matière de constitution du réseau des espaces verts que des mobilités douces. La Genève internationale bâtie fonctionne à son tour comme structure de polarisation de la densification potentielle des nouvelles constructions dont elle aurait besoin.

L'intégration dans l'espace urbain de ces deux «plateaux» historiques est accentuée par différents types d'infrastructures: la prolongation du tram 13 le long de la route de Ferney jusqu'en France et le percement de la Route des Nations à travers la colline du Grand-Saconnex, ainsi que l'aménagement des parcs relais de Sécheron, des Tuileries et de la jonction de Ferney; mais aussi, côté ville en direction du lac, et en écho au débat sur la «ville continue» initié en 2009 suite au référendum contre l'extension de l'OMC, le développement d'un véritable réseau piétonnier: la promenade de la Paix, du lac jusque derrière la colline du Grand-Saconnex et, transversalement à la hauteur de l'OMS, le cours des Nobels.

Le «Jardin des Nations» privilégie donc plus une approche de la ville reconstruite sur elle-même qu'une juxtaposition et une interpénétration des quartiers, soit un modèle de ville faite par «collages», même si, au demeurant, la trame qui fait et doit «faire la ville» est de nature rurale et non urbaine.



Le projet des Feuillantines soutenu par l'Etat sera une vitrine culturelle et touristique à proximité immédiate de la Place des Nations. «... une porte d'entrée, publique, majeure, ouverte sur le périmètre des Organisations internationales.» comme l'explique le Conseiller d'Etat François Longchamp dans son interview en pp. 28-29.

2.3 _ Un plan monofonctionnel à l'épreuve des usages actuelles

Ce choix d'urbanisme prédispose au maintien de la dimension fonctionnelle du quartier des Organisations internationales, logiquement renforcée par de nouvelles infrastructures de communication. Il relativise ce faisant toute ambition assumée d'interpénétrations entre la Genève historique et la Genève internationale, au-delà même de la trame verte et les mobilités douces qu'il entend encourager.

Le passage d'un urbanisme de parc – la Genève internationale historique – à un urbanisme de jardin – la Genève internationale de demain – devrait faciliter la densification des activités de la gouvernance mondiale sans remettre fondamentalement en cause le monofonctionnalisme efficient actuel, même si, au demeurant, les acteurs du projet revendiquent la nécessité de doter le quartier en logements, crèches, petits commerces, bureau postal et agences bancaires.

Ainsi posé, l'élaboration du plan «Jardin des Nations», conçu sur plusieurs années, marque un tournant majeur dans la manière de penser et d'agir sur ce territoire. Il rend aussi compte de la clôture d'un parti pris architectural et urbain initié au début des années 1920 et demeuré quasi inchangé jusqu'au début des années 2000.

2.4 _ Un quartier en chantier: réalisations récentes et à venir

Jouant avec l'existant, la rénovation/extension de l'OMC, fruit d'un concours international lancé en 2008, avait initié un double mouvement: vers le Lac en bas, vers le Jura en haut. Ainsi, depuis 2008, on assiste clairement à une dynamisation du lieu. Avec la modification de zone opérée dans le périmètre du «Jardin des

Nations», le quartier international poursuit sa mutation. De nouveaux chantiers ne cessent de surgir. Les succès présents et à venir procèdent d'une mécanique bien rodée. La Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI) facilite depuis 1964 l'établissement des Organisations internationales ainsi que leur transformation présente, et gère tout autant l'organisation des concours que le suivi des chantiers: nouvelles réalisations ou réhabilitations.

La Maison de la Paix, en forme de pétales de verre, trône en face d'un complexe de logements écologiques récemment réalisé. A proximité, la maison des étudiants de l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) participe d'une mixité fonctionnelle au service d'un cluster élargi aux activités académiques de soutien à la Genève internationale. Le bâtiment des Feuillantines – actuellement en projet – situé dans le périmètre de la place des Nations, participera de l'ouverture en cours du quartier puisqu'il y est prévu un programme mixte comprenant un espace d'exposition ouvert au public au rez-de-chaussée ainsi que des espaces administratifs et du logement dans les niveaux supérieurs. Plus haut, le long de la route de Ferney, des projets de tours destinées à différents services, bureaux et logements, mais aussi à des espaces didactiques et des hôtels publics devraient, dans le futur, pleinement contribuer à la transformation du quartier de la Genève internationale.

Le périmètre doit également faire face à de nouveaux types de chantiers: le Palais des Nations, le BIT et l'OMS, les trois objets architecturaux majeurs du site, seront rénovés et/ou étendus d'ici dix à quinze ans selon une volonté programmatique qui croise nouveaux besoins fonctionnels, soucis de prestige et exigences écologiques.



Le quartier international et la ville en résonance

3.1 _ De limite, la marge devient projet

La construction de l'imposant bâtiment administratif de Japan Tobacco International, à l'aplomb de la ligne de chemin de fer Lausanne-Genève à moins d'un kilomètre de l'OMS témoigne d'un mouvement innovant d'hybridation urbaine entre la ville et le quartier des Organisations internationales. Elle rend compte d'un mouvement de réaggrégation jusque-là inédit du local en direction de l'international qui semble en quelque sorte jouer de l'opportunité du projet palimpseste du quartier et de ses ambitions en matière de nouveaux services et d'équipements, pour proposer sa reconquête par ses périphéries.

De limite, la marge devient projet et pourrait aussi potentiellement progresser en direction de l'intérieur du quartier international. Peut-on pour autant parler de reconquête de la ville historique sur le quartier des Organisations internationales? Les marges auront-elles raison de l'écrin de verdure, encore épargné, des Organisations internationales? Pour l'heure, il semble pour le moins difficile de se prononcer. Observons seulement que ce qui se produit du côté de la Japan Tobacco International ne constitue pas un cas isolé.

Les dynamiques excentrées existent déjà. Elles s'appuient sur quelques têtes de pont situées hors de notre périmètre d'étude. Il faut ici faire mention de la FICR qui revendique pleinement son intégration dans les territoires avoisinants à partir de la rencontre entre ses employés et la communauté locale. Les Unités d'action communautaire (UAC) de la Ville de Genève sont parties prenantes dans le vaste processus de consultation et de co-création qui prévaut au projet de démolition/reconstruction prochaine du siège social, et animent tant les fonctionnaires à l'interne, que le réseau associatif du Petit-Saconnex à l'externe. Ce projet articule concrètement une nouvelle perméabilité entre local et international en ouvrant le parc au public, en donnant accès au restaurant d'entreprise, en offrant la possibilité pour les privés d'utiliser certains espaces au rez-de-chaussée pour organiser des manifestations ou des débats, mais aussi en constituant un réseau de mobilités douces entre les différents points de la propriété.

Le bâtiment de Japan Tobacco International (JTI) à Sécheron est l'œuvre du cabinet d'architectes SOM (Skidmore, Owings & Merrill) de Chicago. Il sera le siège mondial de l'entreprise et réunira les trois sites du cigarettier nippon à Genève, soit 1'100 postes de travail. Fin du chantier prévue d'ici 2015.

3.2 _ Pratiques buissonnières du territoire

Parallèlement au grand récit officiel de la planification s'écrit donc une seconde histoire de l'aménagement de la Genève internationale qui, pour faire usage d'une « consommation rusée » du territoire, n'en apparaît pas moins jouer un rôle non négligeable dans sa reconfiguration à venir. Quand bien même ils ne disposeraient pas de moyens financiers conséquents, ces acteurs, situés hors du périmètre du plan du « Jardin des Nations », fabriquent aux interstices du pouvoir réglementaire les points de passage entre la ville ordinaire et la ville extraordinaire. Il est fort à parier que ce « savoir-faire » suisse et genevois dans la construction d'une proximité spatiale et sociale amènera positivement le projet palimpseste du quartier des Nations.

Ces initiatives témoignent, dans le cas genevois, du retour de la fabrique de la ville selon le modèle du « collage ». Ce n'est plus ici le « modèle » qui subordonne l'ensemble de la planification du quartier, mais plus simplement la mesure des adaptations ad hoc à promouvoir dans le cadre d'opportunités de situations et de contextes particuliers.

La logique de l'adaptation, de la mesure, de la « règle »¹, pour reprendre l'opposition établie par Françoise Choay, l'emporte désormais sur la volonté de figer par un plan-modèle préalable la configuration du quartier. De telle sorte que le territoire gagne en épaisseur, complexité et incertitude.

1) Françoise Choay, « La règle et le modèle », Le Seuil, Paris 1980.

De limite, la marge devient projet et pourrait aussi potentiellement progresser en direction de l'intérieur du quartier international. Peut-on pour autant parler de reconquête de la ville historique sur le quartier des Organisations internationales? Les marges auront-elles raison de l'écrin de verdure, encore épargné, des Organisations internationales?



Vers une relocalisation du global de l'exception dans du local ordinaire

4.1 _ En conclusion

Notre parti pris urbanistique, décrire les mutations d'un territoire et les aménités qui s'y développent toujours localement, propose un autre regard sur le rapport qu'entretient la Genève internationale avec le monde global.

Selon le philosophe Peter Sloterdijk, la notion du « global » n'existerait pas, ou n'existerait plus. Seule « l'écume » de notre société post-historique, une émanation volatile, fragile et instable, attesterait de notre impossible présence dans le monde d'aujourd'hui.

Dans le cas de l'aménagement du nouveau quartier de la Genève internationale, nous ne saurions pleinement suivre le philosophe, tant le nouveau projet témoigne d'un consensus historique des acteurs politiques à aller de l'avant pour déjouer les pièges tendus à l'action humaine par toute forme de certitude, suffisance et convenance. Ce qui se joue depuis 2003 relève d'une volonté d'action publique et collective qui n'est pas sans rappeler les grandes heures politiques d'une Genève malmenée dans les temps de violence et d'incertitude géopolitique.

Par-delà les ambivalences qu'il peut recéler selon les lectures que tout citoyen peut en faire – le trop ou le pas assez – le Plan directeur de quartier dit du « Jardin des Nations » cherche à faire fructifier les atouts historiques de la Genève internationale en prorogant l'hypothèse kantienne qu'un « monde meilleur » ne peut se départir des institutions d'une gouvernance mondiale éclairée.

Loin de céder aux sirènes du discours sur « la fin de l'Histoire » ou « la fin du Politique », largement réifiées par les discours sur la balkanisation des territoires et l'impuissance des Etats-nations et des Organisations internationales à faire face aux problèmes d'une « planète émietlée », la reconfiguration du quartier de la Genève internationale s'offre comme un projet d'avenir qui conçoit la nécessité de la densification comme la réponse nécessaire à une meilleure prise en considération de situations complexes d'un monde désormais multilatéral.

Il nous semble ainsi préférable de suivre les analyses du sociologue Bruno Latour qui considère nécessaire de « localiser le global ». Car, comme il le soutient, l'irruption du global et de la pensée globalisée et globalisante ne serait qu'une manière d'affirmer et de construire une identité encore et toujours locale.

La relocalisation du global dans un local redistribué, selon des dispositifs de médiation qui connectent un lieu à d'autres lieux, offre comme caractéristique de jouer de ses avantages compétitifs et comparatifs.

En faisant le pari, somme toute modeste, de l'ouverture du quartier de la Genève internationale sur la

Genève locale, les acteurs publics marquent leur volonté de renforcer les possibilités d'une action locale signifiante des fonctionnaires internationaux et des citoyens genevois au profit d'un espace vécu riche en potentialités, mais aussi de parfaire, pour des institutions, une offre attrayante d'un double point de vue politique et fonctionnel.

4.2 _ ... et pour suivre les mutations de la Genève internationale

La mise en intrigue que nous avons faite du récit de la Genève internationale témoigne de l'importance de la trame narrative d'un urbanisme, qui inscrit les mutations en cours dans une densification planifiée d'un territoire, susceptible d'être lui-même débordé par des développements buissonniers du plan d'aménagement et des initiatives souples et évolutives des acteurs du lieu. Dans les interstices du pouvoir réglementaire s'élabore un art de bâtir original de la nouvelle Genève internationale dans une agglomération qui, selon les experts, demeurera la plus petite des villes mondialisées.

Genève ne devrait-elle pas seulement construire un nouveau quartier international de la densité? Devrait-elle diluer l'international dans un quartier ouvert sur les autres? Peut-elle parvenir à construire un quartier tout à la fois global et local, dans lequel le fonctionnaire international puisse habiter le quartier tout en assumant ses missions d'acteur du plus lointain? Peut-elle permettre aux habitants de s'approprier le destin global de sa propre ville et d'en être usager du monde?

Cette actualité posée sous forme de questions interroge la capacité et l'exigence des acteurs à développer un droit à la ville pour tous, qui justifie pleinement à la fois le maintien du débat public et la mise en débat public d'un droit collectif d'accès aux centralités urbaines et à leurs aménités. Par leurs capacités à construire l'espace public et à défendre toute forme d'engagement pour le déploiement d'un lien social fort, les architectes et les urbanistes ont un rôle de premier plan à jouer, pour faire du quartier de la Genève internationale le topos qui rapproche et articule dans une et seule dynamique, le plus proche et le plus lointain. ❖

Rémi Baudouin et David Gaillard



GENÈVE - GRAND-SACONNEX - PREGNY-CHAMBESY
**Plan directeur de quartier
 "JARDIN DES NATIONS"**



- Espaces verts accessibles existants (y compris zone sportive)
- Espaces verts accessibles futurs (y compris zone sportive)
- Espaces verts à caractère agricoles
- Bois et forêts
- Voies vertes structurantes
- Esplanades, espace public et rues de villages
- Pontons
- Passages sous ou sur voies, existants / à créer

Déplacements

- Parcours piétons, existants / à créer
- Parcours mixtes vélos-piétons, existants / à créer
- Requalification de la route de Ferney et de l'avenue de France
- Modération du trafic
- P+R futurs
- Ligne de chemin de fer
- Haltes RER
- Ligne de tram, existante / extension en projet
- Ligne de bus n° 28 (ligne des Nations)
- Arrêts de tram existants et futurs / arrêts de bus
- Autoroute et routes principales
- Route des Nations en projet
- Adaptation de la jonction de Ferney

Bâtiments et potentiels constructibles

- Bâtiments des Organisations Internationales et des Missions diplomatiques
- Potentiels constructibles pour les O.I. (politique de stationnement restrictive)
- Potentiels constructibles pour les O.I. (tours de la Route de Ferney), confirmés / à confirmer (politique de stationnement restrictive)
- Utilisation du sol à définir à long terme
- Pavillons : divers équipements et services
- Potentiel de transformation / extension de bâtiments existants
- Projets en cours
- Hors périmètre de validité du plan



Mutations du quartier

En juin 2013, le Conseil Fédéral a décidé d'étendre le système des prêts FIPOI à la rénovation des bâtiments des Organisations internationales, sous la forme de contrats de prêt d'une durée de 30 ans avec un taux d'intérêt réduit. Plusieurs projets de rénovation sont concernés par cette nouvelle politique de soutien: Palais des Nations, BIT, OMS, UIT, FICR, etc. La FIPOI assure un rôle de conseillère auprès des Organisations internationales (OI) pour ces projets de rénovation.

Concours
Rénovation
Projet en cours
Réalisation

OMS

- 1 Un crédit d'études de 14 mio a été accordé par le Conseil Fédéral pour le nouveau bâtiment envisagé. Ce dernier fait l'objet d'un concours international d'architecture à deux degrés. Le siège actuel, construit en 1959 par l'architecte Jean Tschumi, sera rénové par la suite, une fois le nouveau bâtiment achevé.

Campus Santé

- 3 Un PLQ a été élaboré suite au concours d'architecture remporté par le bureau LRS de Genève portant sur un bâtiment administratif de 1'200 places de travail. La demande d'autorisation de construire a été déposée et sera délivrée prochainement.

Centre œcuménique des Eglises

- 4 Un concours d'architecture a été organisé par le Centre œcuménique des Eglises pour valoriser sa parcelle de 34'000 m² dans le but de rénover ses propres bâtiments et de réaliser des immeubles administratifs et de logements, ainsi qu'une crèche pour les besoins de la Genève internationale.

BIT

- 5 Un comité de coordination, composé du BIT, de la Mission suisse, du Canton et de la FIPOI, a été mis sur pied pour gérer l'important projet de rénovation du siège du BIT construit par Nervi, Beaudouin et Camenzind en 1966. L'autorisation de construire a été délivrée en juillet dernier. Le coût des travaux s'élève à 273 mio env. qui seront financés par le BIT et un prêt de la FIPOI.

Tour des Feuillantines

- 6 Un appel d'offres est envisagé par l'Etat de Genève, avec la collaboration de la FIPOI, pour rechercher un investisseur, développeur, constructeur, afin d'ériger un bâtiment administratif destiné à la Genève internationale sur des parcelles appartenant à l'Etat. Les droits à bâtir des parcelles adjacentes appartenant à l'ONU pourraient être valorisés dans le cadre de ce projet. Une étude de faisabilité a été entreprise sur l'ensemble du périmètre pour analyser les contraintes et le potentiel à bâtir du site et une demande de renseignements a été déposée au Département de l'urbanisme. Une étude économique a été entreprise concernant la valeur des droits à bâtir des parcelles de l'ONU.

OMPI

- 7 Suite à la réalisation du nouveau bâtiment administratif de l'OMPI, le bureau allemand Behnisch Architekten de Stuttgart a réalisé la nouvelle salle de conférence au croisement de la route de Ferney et du chemin des Colombettes.

Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge (FICR)

- 8 Le projet de démolition-reconstruction d'une partie du siège de la FICR s'est poursuivi avec la dépose d'une demande préalable de construire. Un crédit d'études de 5 mio a été accordé par le Conseil Fédéral pour ce projet du bureau genevois De Juli & Portier, qui devrait se réaliser dès 2016. Un prêt de 50 mio sera sollicité par la FICR auprès de la FIPOI. Environ 300 collaborateurs seront relogés provisoirement durant le chantier.

MODIFICATION DE ZONE

Le Grand Conseil genevois a voté une loi modifiant la zone du périmètre du Jardin des Nations, faisant passer les terrains de la 5^{ème} zone (villa) à la 3^{ème} zone de développement destinée prioritairement à la Genève internationale. Le vote de cette loi, qui est en force, facilite la valorisation foncière de plusieurs terrains appartenant à des Organisations internationales.



Domaine de Penthes

9 Projet de réaliser un nouveau centre pour la Coopération mondiale, destiné à des réunions internationales de haut niveau, sur le domaine du Château de Penthes à Pregny-Chambésy. Le château serait rénové et complété par des salles de conférences supplémentaires. Un hôtel est également envisagé sur le domaine.

ONU / Strategic Heritage Plan (SHP)

10 L'Etat hôte (Confédération, Canton, Ville de Genève) a décidé de contribuer au financement de la rénovation du Palais des Nations, au moyen d'un prêt géré par la FIPOI portant sur les 50% du coût des travaux, estimés actuellement à 837 mio. Ce projet comporte une importante rénovation des bâtiments construits par les français Nérot & Lefèvre avec le genevois Julien Fleggenheimer, mais aussi des installations datant pour la plupart des années 1930. Sans oublier la construction d'un nouveau bâtiment destiné à loger les services durant les travaux et à terme d'y accueillir l'Office des droits de l'homme. Le chantier devrait démarrer en 2017 et s'achever en 2023.

ONU / Travaux d'assainissement énergétique

11 La FIPOI a géré, au nom et pour le compte de l'ONU, les 50 mio accordés par la Confédération pour l'assainissement énergétique du Palais des Nations à Genève. Environ 1'600 fenêtres ont été remplacées ou renouvelées et des améliorations énergétiques ont été réalisées (isolation thermique des toitures, pose de panneaux photovoltaïques et thermiques, remplacement de l'éclairage, ventilation et conditionnement de l'air).

OMC

12 L'ancien bâtiment construit par Georges Epiteaux en 1922 a été profondément rénové. L'ensemble du site de l'OMC au bord du lac est à présent reconfiguré. La concentration de ses activités a été organisée en trois étapes: rénovation du Centre William-Rappard et création de nouveaux espaces intramuros par le bureau genevois Group8, puis, suite à un concours international d'architecture, construction d'un nouveau bâtiment d'une capacité de 300 postes par Wittfoht Architekten de Stuttgart.

LA FIPOI L'ACTEUR INCONTOURNABLE

La Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI) est une fondation de droit privé à but non lucratif constituée en 1964 par la Confédération et le Canton de Genève pour faciliter l'implantation des OI à Genève. Dirigée par François Reinhard depuis 2007, elle est l'acteur incontournable de toute intervention architecturale et a permis à des dizaines d'OI de s'établir à Genève. La FIPOI, qui fêtera ses cinquante ans cet automne, voit sa mission élargie puisqu'elle doit désormais accompagner la rénovation du parc immobilier de la Genève internationale.



Japan Tobacco International

13 Le bâtiment abritera les activités administratives et industrielles du siège mondial de JTI. Il offrira 1100 postes de travail et un centre de conférences. L'immeuble est signé par le cabinet d'architectes SOM (Skidmore, Owings & Merrill) de Chicago.

UIT

14 L'étude du projet de démolition-reconstruction d'un des bâtiments de l'UIT s'est poursuivie, avec la mise en place d'un comité de coordination, composé de l'UIT, de la Mission suisse, du Canton et de la FIPOI. Un concours d'architecture international sera lancé pour ce nouveau projet qui abritera 450 collaborateurs env.

Immeuble administratif de Varembe

15 Le projet d'extension (env. 5'000 m²) a obtenu une autorisation de construire définitive. Une demande complémentaire a été déposée pour la réalisation d'un attique et une adaptation du sous-sol. Ce projet sera financé par la FIPOI qui en sera le propriétaire; les surfaces de bureaux seront louées aux missions diplomatiques et aux OI.

Campus de la Paix IHEID

16 La Maison de la Paix (IPAS, Neuchâtel) s'élève au bord des voies CFF en vis-à-vis de la Maison pour étudiants (Lacroix - Chessex, Genève). Ces bâtiments forment le Campus de la Paix IHEID.

FIPOI

18 Propriété de la FIPOI, ce bâtiment administratif réalisé par Group8 (Genève) est actuellement loué à des missions diplomatiques et à des OI.





De 2009 à 2013 : la nouvelle donne politique

Monsieur Alexandre Fasel, Ambassadeur suisse auprès des Organisations internationales (OI) à Genève, éclaire les principes de gouvernance qui gèrent le site.

Comment la Genève internationale fonctionne-t-elle, dans la complexité de la configuration mondiale actuelle ?

Nous le savons, la Genève internationale doit faire face à une concurrence mondiale et parfois, à des déconvenues importantes. Aussi, en 2009, suite à l'attribution du « Fonds Vert » à un autre continent, nous avons revu le modus operandi du dispositif.

Une réflexion stratégique a été entreprise dans le rapport conjoint Confédération-Canton-Ville sur les priorités de la Genève internationale. Rapport, qui fut publié en juin 2013.

Deux axes de travail ont été mis en avant : le « hardware » (le dispositif d'accueil, le bâti, les infrastructures, qu'il s'agit encore d'améliorer, un accent étant mis sur la rénovation fonctionnelle des bâtiments) et le « software » (la qualité de la « production diplomatique » de la Genève internationale) compétences humaines dans l'analyse de la gouvernance mondiale).

Cette double approche cherche à répondre à l'évolution récente de la gouvernance mondiale.

La gouvernance mondiale, c'est d'abord les grands centres de gouvernance, comme Genève, qui accueillent un nombre considérables de grandes Organisations internationales et quantité d'OI plus petites et d'ONG qui viennent s'y agglutiner pour former ce que l'on appelle des « clusters » thématiques, dont Genève est particulièrement riche.

Mais de plus en plus, la gouvernance mondiale prend également une forme plus diffuse, avec une pluralité accrue d'acteurs, le dédoublement de processus formels et informels et surtout un éparpillement géographique. On peut parler de nuages de gouvernance, en opposition aux centres de gouvernance traditionnels. Le nuage a ceci de caractéristique, à côté de sa composition gazeuse et donc insaisissable, qu'il entretient avec le territoire, le sol, un rapport libre, souple, une posture de surplomb aussi.

A partir de cette analyse, la position de la Suisse pourrait se synthétiser ainsi : « Soit c'est à Genève, soit c'est ailleurs. Et si c'est ailleurs, alors il faut que Genève y soit ».



© D.R.

Voilà le point innovant du dispositif : Genève doit être présente partout (et pas seulement à Genève) avec des compétences qu'il s'agit de développer et de « promouvoir ». Son expertise dans des domaines comme ceux des droits de l'homme, de la paix et de la gestion des conflits, mais aussi sa capacité à appréhender les problématiques et la qualité qu'elle peut apporter au débat, participent d'une valeur ajoutée de la Genève internationale qui déborde les limites territoriales pour s'ouvrir au monde, partout où ces compétences sont requises. ❖

Au bord du lac, à deux pas du Parc Barton, le Centre William-Rappard, fraîchement rénové par Group8, dialogue avec la nouvelle extension de l'OMC réalisée par le bureau allemand Wittfoht Architekten de Stuttgart.

© F. BELLAROSCO





Le point de vue de la politique locale

Entretien avec M. François Longchamp,
président du Conseil d'Etat,
chargé de la Genève internationale

Quelles sont les enjeux actuels de la Genève internationale?

Il y en a au moins trois: faire vivre la Genève internationale, la développer et veiller aussi à la rénovation de ses bâtiments. Le cas le plus emblématique est celui du Palais des Nations. Il n'a jamais connu de rénovation profonde. C'est une véritable passoire énergétique. L'enjeu consiste donc à l'adapter aux normes actuelles, tout en respectant sa grande valeur patrimoniale et symbolique. Mille six cents fenêtres ont d'ores et déjà été remplacées. Et l'étude pour la rénovation se poursuit.

La même problématique se pose pour une grande partie des bâtiments du périmètre. Ils ont été construits pour l'essentiel dans les années 1960 et 1970. Tous ne présentent pas le même intérêt patrimonial ou architectural. Il faudra effectuer un tri pour conserver et rénover, mais aussi parfois pour démolir et reconstruire.

Comment procédez-vous pour suivre ces dossiers?

Chaque situation est particulière. Certaines organisations ont des moyens financiers, d'autres pas. D'autres encore sont au bénéfice de droits à bâtir qu'elles pourraient mobiliser pour financer des opérations à venir.

En général, nous accompagnons les projets via la FIPOI, la Fondation des immeubles pour les Organisations internationales (OI), composée à part égale par la Confédération et l'Etat de Genève. Ce dispositif donne l'appui nécessaire afin que tout dossier de construction et de rénovation puisse se présenter sous les meilleurs auspices. Le soutien de la Confédération est déterminant.

Il faut savoir que, techniquement, les OI ne sont pas soumises au droit ordinaire. Elles l'appliquent par bonne volonté, mais pourraient à tout moment décider d'y renoncer. Cela oblige nos administrations à être plus performantes encore qu'elles ne le sont habituellement.

Quelle est actuellement la position de la Genève internationale dans le monde de la diplomatie?

Nous sortons d'une période de glaciation dans laquelle l'Europe n'était plus au centre du dispositif. Nous vivions sur la réputation du sommet Reagan-Gorbatchev que seules les personnes de cette génération ont encore

en mémoire. Or, en quelques mois, trois événements majeurs se sont tenus à Genève: les sommets concernant l'Ukraine, la Syrie et l'Iran. Notre cité est redevenue un centre de négociations multilatérales. La présidence suisse de l'Organisation de coopération et de développement économique (OSCE) en 2014 a également contribué à ce retour.

Après une période de doute, la Genève internationale apparaît comme un feu dont il suffit de remuer les braises pour que cela reparte. Son rôle consiste à mettre en place le cadre permettant aux acteurs de se rencontrer et de négocier dans de bonnes conditions. Et il n'y a pas une autre ville au monde qui soit capable d'organiser un sommet en huit jours, dotée d'un aéroport international si proche et présentant des garanties comparables d'accueil hôtelier, de service et de sécurité.

Il reste des difficultés, bien sûr. Le franc suisse est cher par rapport au dollar. Les bailleurs de fonds établissent leur budget en dollars et doivent raisonner en francs suisses pour payer les dépenses courantes (loyer, salaires, entretiens du bâti, etc.). Mais de fait, cent septante-deux pays sont représentés à Genève. Les absents sont essentiellement des Etats des Îles du Pacifique qui n'entretiennent des relations diplomatiques qu'avec leurs voisinages proches. On compte à Genève trente-six Organisations internationales, deux cent cinquante Organisations non gouvernementales disposant d'un statut d'observateur au Conseil économique et social de l'Organisation des Nations unies (ONU) et plus de quarante mille fonctionnaires. Leur nombre est d'ailleurs en progression. Le dispositif est arrimé.

Pensez-vous que le rôle effectif de la Genève internationale est perceptible pour le citoyen?

Le référendum contre l'OMC en 2009 a eu à cet égard une signification politique très claire. Le résultat de la votation a été extrêmement positif car il a forcé les organisations à s'ouvrir et à parler de ce qu'elles font à la population. L'intérêt a été immédiat: j'en veux pour preuve le succès des journées portes ouvertes organisées régulièrement. Maintenant, l'ONU a une stratégie de communication pour montrer combien ce qui se passe à Genève a des conséquences concrètes sur la vie des habitants de la planète, et en particulier des plus délaissés, puisque les activités onusiennes à Genève se préoccupent aussi des droits humains. Genève sait parler vite et fort sur ces questions. Il faut le faire savoir. Et ce n'est pas forcément gagné d'avance.



«Après une période de doute, la Genève internationale apparaît comme un feu dont il suffit de remuer les braises pour que cela reparte. Son rôle consiste à mettre en place le cadre permettant aux acteurs de se rencontrer et de négocier dans de bonnes conditions.

Et il n'y a pas une autre ville au monde qui soit capable d'organiser un sommet en huit jours, dotée d'un aéroport international si proche et présentant des garanties comparables d'accueil hôtelier, de service et de sécurité.»

Nous avons maintenant le projet de rendre ce quartier plus accessible au public. On peut visiter le Palais des Nations, mais on n'a pas forcément conscience de ce qui s'y fait. C'est la raison pour laquelle nous développons le projet des Feuillantines, une vitrine culturelle et touristique qui se trouvera à proximité immédiate de la Place des Nations; comme une porte d'entrée, publique, majeure, ouverte sur le périmètre des Organisations internationales.

Avec le changement de zones quel sera le visage de la Genève internationale?

On est passé d'un environnement dans lequel le terrain n'était pas un problème – une zone sur laquelle les genevois ne s'accrochaient pas – à la mise en place du plan «Jardin des Nations», fruit d'une vision générale et coordonnée. Le plan est en cours de réalisation et le quartier peut déjà s'enorgueillir d'un certain nombre de réalisations de qualité. Mais le souhait est d'amener également une part de logements et services plus importante que ce qui était prévu initialement. On veut un quartier à vivre et pas seulement à regarder; une relative mixité, offerte tant aux fonctionnaires qu'aux citoyens. Avec le changement de zone, nous avons les outils juridiques pour avancer.

La question de la sécurité, nécessaire aux OI, n'est-elle pas un frein à cette perméabilité annoncée?

Les périmètres de sécurité existent et ils existeront toujours. Cependant beaucoup sont déterminés de façon minimale. Le problème, c'est que les bâtiments sont éloignés les uns des autres et qu'on ne les relie pas facilement. Le renforcement des trajets piétonniers et du tram permettront de traverser plus facilement cette portion de territoire et, de ce fait, le relier à des promenades ou des quartiers de la ville. Ce qu'on voit aussi concrètement, dans le projet du «Jardin», c'est la réappropriation d'espaces privés – ou en tout cas d'espaces fermés – pour en faire des espaces ouverts. Cela dit, les contraintes de sécurité pourraient évoluer en tout temps, en fonction de l'actualité internationale.

Et à l'avenir?

Comme l'a dit le président de la Confédération et chef du Département fédéral des affaires étrangères, Didier Burkhalter, lors du bicentenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération: «Genève, c'est l'ONU!»

J'ai le sentiment qu'on a passé un cap. Une nouvelle envie est en train de naître. Les gens sont demandeurs. Si on arrive, dans la décennie qui vient, à lancer toutes les rénovations nécessaires et les développements proposés dans le «Jardin des Nations», alors notre génération aura fait son travail. ❖